



ARGUMENTS DE L'ADMINISTRATION

Ce que l'on paie

Catégorie	Avant	Différence	Après
Droits afférents	12\$	+ 13\$	25\$
Droits de toute nature	61\$		61\$
Droits d'inscription	20\$		20\$
CANO Fondation CVM	1\$		1\$
CANO APPCVM	5\$		5\$
Cotisation syndicale AGE CVM	20\$		20\$
TOTAL (session)	119\$	+ 13\$	132\$

Les services aux étudiants sont financés par les droits afférents et les droits de toute nature. Ils comprennent entre autre :

- Services d'aide pour les prêts et bourses
- Psychologie
- Sexologie
- Infirmière
- Orientation
- Activités d'accueil
- Activités culturelles (ex. microspectacle)

La proposition de l'administration au CA consiste à ramener les services au niveau de 2012-2013, c'est-à-dire de ramener le service de sexologie, d'engager un psychologue de plus et de débloquer des fonds pour engager psychologues et conseillers en orientation en période d'achalandage plus intense pour réduire les files d'attente. Ils comptent aller chercher 10 000\$ dans des fondations (notamment celle du CVM) et le salaire d'un psychologue via une "enveloppe spéciale" du gouvernement.

Pourquoi est-ce que les SAE coûtent plus cher?

- Hausse des salaires des employés
- Services adaptés pour étudiants avec besoins particuliers (plus nombreux qu'avant)
- Développement des services en sexologie
- Achat d'une police d'assurance accident pour les étudiants
- Salaire de l'infirmière (avant payé par le CSSS, mais suite au retrait de ce service par le CSSS, les SAE ont assumé ce salaire)

Au total, la contribution du Cégep aux SAE a augmenté de 35% depuis la dernière augmentation des frais. Le déficit des SAE est aujourd'hui d'environ 300 000\$.